

Affectation aux groupes d'élus de moyens matériels pour leur fonctionnement

Locaux / Groupe	
12 à 40 membres	1 bureau avec possibilité de 2 postes de travail
40 à 50 membres	2 bureaux avec possibilité de 4 postes de travail
A partir de 51 membres	3 bureaux avec possibilité de 8 postes de travail
Mobilier de bureau / poste de travail	
<ul style="list-style-type: none"> • 1 table • 1 fauteuil – 2 chaises visiteurs • 1 caisson tiroir • 1 téléphone • 1 armoire • 1 kit bureau 	
Moyens généraux	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès photocopieur • Affranchissement • Communications téléphoniques • Presse quotidienne ou hebdomadaire numérique 	
Par collaborateur de groupe	
<ul style="list-style-type: none"> • Un ordinateur (de technologie et de capacité ou puissance similaire à ceux de l'administration) • Téléphone portable • Un accès imprimante (imprimante réseau en partage) • Fournitures de bureau courantes selon les dispositions applicables à tous les agents métropolitains 	